

**CONCOURS D'ENTREE EN
FILIERE DE FORMATION INITIALE
POUR L'OBTENTION DES DIPLOMES
D'OFFICIER CHEF DE QUART MACHINE ET DE
CHEF MECANICIEN 8000 KW**

Notice d'inscription

Date limite de dépôt du dossier : 1^{er} avril 2016 (cachet de la poste faisant foi)
Dates du concours : 23 et 24 mai 2016

Références :

Arrêté du 10 juillet 2014 modifié relatif au cursus de formation initiale pour l'obtention des diplômes d'officier chef de quart machine et de chef mécanicien 8000 kW.

Arrêté du 5 décembre 2013 modifié relatif à l'organisation, des examens, des concours et à l'obtention des titres et diplômes de formation professionnelle maritime.

Arrêté (à paraître) relatif aux modalités d'organisation du concours au titre de l'année 2016.

I- CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

a) Généralités

Ce concours est subordonné à la possession d'un baccalauréat ou d'un diplôme national admis en équivalence. La possession d'un certificat médical d'aptitude à la profession de marin à bord est nécessaire.

Une sélection sur dossier peut être organisée pour les candidats titulaires d'un diplôme délivré hors état membre de l'Union européenne ou de tout autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen par le directeur général de l'ENSM.

28.01.2016

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

10 Quai Frissard
76600 LE HAVRE

4 rue de la Victoire
BP 109
35412 SAINT-MALO cedex

38 rue Gabriel Péri
BP 90303
44103 NANTES cedex 04

39 avenue du Corail
CS 50040
13285 MARSEILLE cedex 08

Adresse courrier :
10, Quai Frissard
76600 LE HAVRE

Téléphone : +33(0)9 70 00 03
00

www.supmarine.fr

Adresse facturation :
39 avenue du Corail – CS 50040
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Siège : Le Havre - SIRET : 30 013 097 00071

b) Nature des épreuves du concours

NATURE DES ÉPREUVES ÉCRITES	DURÉE	COEFFICIENTS
Mathématiques (1) (2)	2 h	3
Physique (1) (2)	2 h	3
Français (1) (2) (3)	3 h	3
Anglais (1) (2) (3)	2 h	3

ATTENTION

- (1) L'usage d'un dictionnaire est interdit.
- (2) L'usage d'un formulaire est interdit.
- (3) L'usage d'une calculatrice est interdit

L'usage d'une calculatrice électronique à fonctionnement autonome, non programmable, non programmée, non imprimante, avec entrée unique par clavier est seul autorisé.

Une note zéro à l'une des épreuves est éliminatoire.

Des majorations de points peuvent être accordées conformément au barème fixé dans l'article 7 de l'arrêté du 10 juillet 2014.

c) Aptitude physique

Lors de leur inscription au concours d'entrée, les candidats lycéens doivent satisfaire aux normes d'aptitude physique reconnues par un médecin des gens de mer et définies par le décret n°2015-1575 du 03 décembre 2015.

Compte tenu des délais parfois importants, les candidats n'ayant pas pu passer la visite d'aptitude avant les épreuves du concours doivent justifier d'une prise de rendez-vous auprès d'un médecin des gens de mer pour pouvoir concourir.

L'admission définitive à l'ENSM en cas de succès au concours ne pourra être prononcée qu'une fois *l'aptitude physique confirmée* par le médecin des gens de mer.

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

10 Quai Frissard
76600 LE HAVRE

4 rue de la Victoire
BP 109
35412 SAINT-MALO cedex

38 rue Gabriel Péri
BP 90303
44103 NANTES cedex 04

39 avenue du Corail
CS 50040
13285 MARSEILLE cedex 08

Adresse courrier :
10, Quai Frissard
76600 LE HAVRE

Téléphone : +33(0)9 70 00 03
00

www.supmaritime.fr

Adresse facturation :
39 avenue du Corail – CS 50040
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Siège : Le Havre - SIRET : 30 013 097 00071

II- PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER D'INSCRIPTION

a) Modalités d'inscription

Tout candidat au concours doit s'inscrire en ligne sur le site www.supmaritime.fr l'ensemble et adresser des pièces justificatives listées ci-dessous au plus tard pour le 1^{er} avril 2016.

Les pièces qui n'auraient pu être téléchargées seront adressées par la voie postale (lettre suivie ou courrier recommandé) à l'adresse suivante:

Ecole nationale supérieure maritime
Concours OCQM CM 8000 kW
4 rue de la Victoire
35412 SAINT-MALO cedex

Téléphone: 097 00 00 414

Suite à l'inscription en ligne, le candidat recevra un courriel de confirmation de préinscription. Sinon prière de contacter le service concours par courriel: inscriptions.concours@supmaritime.fr

Attention: ce courriel ne sera pas une confirmation d'inscription.

Cette dernière ne peut être effective qu'une fois l'ensemble des pièces justificatives reçu et validé.

Lorsque le dossier est complet, un courriel de confirmation de l'inscription au concours sera adressé.

b) Constitution du dossier d'inscription

A l'exception du chèque, des enveloppes timbrées et du récapitulatif des pièces du dossier, les pièces doivent être déposées en ligne ; les transmissions postales doivent être effectuées en lettre recommandée avec accusé de réception.

1 – Un chèque de 60 euros pour frais de dossier libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'ENSM.

2 - Une photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso (ou du passeport).

3 - Un certificat médical établi par un médecin du service santé des gens de mer (SSGM), en cours de validité (datant de moins de 12 mois).

Pour les marins déjà identifiés auprès des services des affaires maritimes, la visite annuelle portée au livret professionnel maritime et constatant l'aptitude médicale pour les fonctions d'officier mécanicien de la marine marchande tient lieu des pièces exigées en 4 et 5.

Les candidats étrangers doivent attester d'une prise de rendez-vous auprès du médecin du service des gens de mer en France dans les 15 jours suivant la rentrée scolaire.

4- Les certificats de vaccination (modèle ci-joint) :

- antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique en cours de validité (vaccination récente ou rappel datant de moins de 5 ans) établi au nom de l'intéressé ;
- par le BCG établi au nom de l'intéressé ou un certificat de réaction tuberculique positive ou d'échec confirmé de cette vaccination.

5 - Une attestation de réussite à un test de natation de 50 mètres en nage libre, départ plongé ou à un test de niveau supérieur.

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

10 Quai Frissard
76600 LE HAVRE

4 rue de la Victoire
BP 109
35412 SAINT-MALO cedex

38 rue Gabriel Péri
BP 90303
44103 NANTES cedex 04

39 avenue du Corail
CS 50040
13285 MARSEILLE cedex 08

Adresse courrier :
10, Quai Frissard
76600 LE HAVRE

Téléphone : +33(0)9 70 00 03
00

www.supmaritime.fr

Adresse facturation :
39 avenue du Corail – CS 50040
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Siège : Le Havre - SIRET : 30 013 097 00071

6 – Pour les candidats titulaires du Baccalauréat une copie des notes obtenues. Les candidats en classe de Terminale devront fournir ces dernières dès réception (au plus tard le 15 juillet 2016).

7 - Le cas échéant, une copie des titres permettant d'appliquer les bonifications de points conformément à l'arrêté de référence :

- Certificat d'aptitude professionnelle (CAP),
- Brevet d'études professionnelles (BEP),
- Brevet professionnel (BP),
- Tous titres de formation professionnelle maritime ;

Important: Ces documents sont à joindre impérativement lors de la constitution du dossier pour rendre effective la bonification.

Conditions supplémentaires pour les candidats étrangers ressortissant d'un Etat non membre de l'Union européenne:

8 - Un document attestant l'accord de leur gouvernement ou être présenté par une organisation internationale ou gouvernementale qui assurera la tutelle administrative et financière de la formation demandée.

9 - Les diplômes ou titres de formation requis dont l'équivalence sera étudiée par les services compétents de la direction des affaires maritimes à Paris.

10 - Un justificatif de ressources ou de bourses d'études permettant de couvrir en France les dépenses personnelles de séjour (hébergement, transport, repas ...) et les frais de scolarité.

11 – Rappel du point 3, 3ème alinea:

Une attestation de prise de rendez-vous auprès du médecin du service des gens de mer dans un service déconcentré du ministère en charge de la mer (DIRM ou DML) dans les 15 jours suivants la rentrée scolaire.

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

10 Quai Frissard
76600 LE HAVRE

4 rue de la Victoire
BP 109
35412 SAINT-MALO cedex

38 rue Gabriel Péri
BP 90303
44103 NANTES cedex 04

39 avenue du Corail
CS 50040
13285 MARSEILLE cedex 08

Adresse courrier :
10, Quai Frissard
76600 LE HAVRE

Téléphone : +33(0)9 70 00 03
00

www.supmarine.fr

Adresse facturation :
39 avenue du Corail – CS 50040
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Siège : Le Havre - SIRET : 30 013 097 00071

III- Renseignements généraux

Le candidat doit expédier son dossier complet, le 1^{er} avril 2016- au plus tard (cachet de la poste faisant foi si envoi par la poste) .

a) Centres de concours :

France métropolitaine :

Les sites ENSM de l'Ecole nationale supérieure maritime:
Le Havre, Saint Malo, Nantes et Marseille.

Outre mer :

Les directions régionales des affaires maritimes de :
Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion-Iles éparses ;
Les services des affaires maritimes de :
Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon.

b) Calendrier des épreuves

Dates	Horaires (heure de Paris)	Nature des épreuves
Lundi 23 mai 2016	14 h 00 à 16 h 00	Mathématiques
	16 h 30 à 18 h 30	Physique
Mardi 24 mai 2016	08 h 30 à 11 h 30	Français
	14 h 00 à 16 h 00	Anglais

Remarques importantes :

- Les candidats seront convoqués individuellement par le responsable du centre de concours. Les candidats n'ayant pas reçu leur convocation à la date du 02 mai 2016 doivent, avant le 06 mai 2016, contacter le secrétariat du concours à l'adresse électronique suivante :
inscription.concours@supmaritime.fr
L'absence de convocation n'empêche pas le candidat de se présenter aux épreuves.
- L'aptitude physique des candidats ne peut être appréciée que par un médecin du service de santé des gens de mer (cf. adresses dans l'annexe 2).
Les résultats du concours seront consultables sur le site internet de l'ENSM dans le courant de la 2^{ème} quinzaine de juin : www.supmaritime.fr
Les candidats seront également avisés individuellement par courriel.
A la suite de la diffusion des résultats, les candidats admis devront confirmer leur inscription dans les délais qui seront précisés au moment des résultats.
- Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

10 Quai Frissard
76600 LE HAVRE

4 rue de la Victoire
BP 109
35412 SAINT-MALO cedex

38 rue Gabriel Péri
BP 90303
44103 NANTES cedex 04

39 avenue du Corail
CS 50040
13285 MARSEILLE cedex 08

Adresse courrier :
10, Quai Frissard
76600 LE HAVRE

Téléphone : +33(0)9 70 00 03
00

www.supmaritime.fr

Adresse facturation :
39 avenue du Corail – CS 50040
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Siège : Le Havre - SIRET : 30 013 097 00071

ANNEXE 1

ADRESSES DES CENTRES DE CONCOURS DES EPREUVES ECRITES

NOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	CONTACT
ENSM Site de Marseille	39 Avenue du Corail CS50040	13285	Marseille Cedex 08	Mme Cécile ROSSI ou Mme Emmanuelle OLIVIER
ENSM Site de Nantes	38 Rue Gabriel Péri BP 90303	44103	Nantes Cedex 03	M. Philippe ROY
ENSM Site du Havre	10 Quai Frissard	76600	Le Havre	Mme Dominique BARDIN
ENSM Site de Saint-Malo	4 Rue de la Victoire BP 109	35412	Saint-Malo Cedex	M. Loïc BIARD
DM Martinique	Boulevard Chevalier Ste-Marthe BP 620	97220	FORT DE FRANCE	Mme Elisabeth LORSOLD
SM Guadeloupe	20, rue Henri BECQUEREL BP 2466	97085	Jarry cedex Baie-Mahault	Adjoint de M. G. PERRIN
Service Maritime de Guyane	2 Bis, rue Mentel	97300	CAYENNE	M. Pascal HUC
Service Maritime Océan Indien	11, rue de la Compagnie	97487	Saint Denis	M. Johnny RAMALINGOM
Direction des Affaires Maritimes de la Polynésie Française	Moto-Uta BP 9005	98715	Papeete-Tahiti	Mme Bianca LESTRADE

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

10 Quai Frissard
76600 LE HAVRE

4 rue de la Victoire
BP 109
35412 SAINT-MALO cedex

38 rue Gabriel Péri
BP 90303
44103 NANTES cedex 04

39 avenue du Corail
CS 50040
13285 MARSEILLE cedex 08

Adresse courrier :
10, Quai Frissard
76600 LE HAVRE

Téléphone : +33(0)9 70 00 03
00

www.supmaritime.fr

Adresse facturation :
39 avenue du Corail – CS 50040
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Siège : Le Havre - SIRET : 30 013 097 00071

Etat récapitulatif des pièces constitutives dossier d'inscription au concours

NOM :
.....

Prénom :

	Nature de la pièce	Fournie	Manquante ⁽¹⁾
1	Chèque de 60 euros pour frais de dossier		
2	Photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport		
3	Certificat médical d'aptitude à la navigation maritime délivré par un médecin des gens de mer et signé par le candidat (ou attestation de rendez-vous) datant de moins de 12 mois ou copie du livret professionnel maritime		
4	Certificat (ou attestation) de vaccinations ou copie du carnet de vaccination		
5	Copie du baccalauréat ou du diplôme de niveau IV admis en équivalence		
6	Attestation de réussite à un test de natation de 50 m en nage libre départ plongé ou test de niveau supérieur		
7	Copie des titres entraînant le cas échéant des bonifications de points tels que CAP, BEP, BP.		

Cas particuliers:

8	Document attestant l'accord de leur gouvernement ou être présenté par une organisation internationale ou gouvernementale qui assurera la tutelle administrative et financière du stage demandé.		
9	Diplômes ou titres de formation requis dont l'équivalence sera étudiée par les services compétents de la direction des affaires maritimes à Paris.		
10	Justificatif de ressources ou de bourses d'études permettant de couvrir en France les dépenses personnelles de séjour (hébergement, transport, repas ...) et les frais de scolarité		

Date :

Signature

(1) En cas de retard dans la production d'une des pièces, le candidat doit joindre à son dossier une lettre explicative motivant ce retard.

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

10 Quai Frissard
76600 LE HAVRE

4 rue de la Victoire
BP 109
35412 SAINT-MALO cedex

38 rue Gabriel Péri
BP 90303
44103 NANTES cedex 04

39 avenue du Corail
CS 50040
13285 MARSEILLE cedex 08

Adresse courrier :
10, Quai Frissard
76600 LE HAVRE

Téléphone : +33(0)9 70 00 03
00

www.supmaritime.fr

Adresse facturation :
39 avenue du Corail - CS 50040
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Siège : Le Havre - SIRET : 30 013 097 00071

CERTIFICAT DE VACCINATION

Je soussigné.....Docteur en médecine.

Après avoir pris connaissance du carnet de vaccination de :

M/Mme.....

Né(e) le..... A.....

Déclare :

Que l'intéressé(e) justifie de vaccinations antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique et BCG en cours de validité.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du Médecin